

RESTRUCTURATION DE BEAULIEU

Avancement des travaux au sein de la Corel

Les visites récentes des représentants de la COREL aux Municipalités des communes membres ont été l'occasion d'aborder la question du projet de restructuration de Beaulieu et de l'appui financier potentiel de la COREL. De nombreuses questions ont été posées, qui furent très profitables à la préparation de ce dossier.

Par ailleurs, le Bureau de coordination a arrêté sa proposition quant à la contribution de la COREL à ce projet, qui repose sur les éléments suivants :

- base de calcul de fr. 12 millions, fondée sur la limitation des contributions communales fixées à fr. 100.— par habitant;
- établissement d'une clé de répartition basée sur la capacité fiscale des communes.

Il en résulte une **participation COREL de fr. 10 millions** pour 116'121 habitants, sans Lausanne.

De son côté, le groupe de suivi, qui réunit une délégation des commissions de promotion économique et de financement régional, étudie les modalités de participation de chaque commune selon différentes variantes : versement échelonné, mise en place d'un crédit-relais, etc.

Enfin, ce groupe examine, en étroite collaboration avec Beaulieu, la question des retombées économiques régionales et rassemble les éléments qui permettront à la COREL de prendre une décision en toute connaissance de cause. Des contacts ont également été pris avec les autres partenaires de Beaulieu : Ville de Lausanne, Etat de Vaud, Union des communes vaudoises, établissements bancaires, etc.

Séance du 11 juin 1998 à Beaulieu

La séance d'information aura lieu à 18h. et préalablement, dès 17h., les installations de Beaulieu, en particulier le nouveau centre de congrès (forum), pourront être visitées. De plus, la gratuité du parking Beaulieu est assurée.

Lors de la séance, des représentants du Canton, de la Ville de Lausanne, de la direction de Beaulieu, des organisateurs de manifestations ainsi que de la COREL prendront la parole. A l'issue de la séance, le verre de l'amitié sera offert.

Le Bureau de coordination ne saurait suffisamment insister sur l'importance de la séance du 11 juin. Il rappelle qu'aucune décision ne sera prise lors de cette réunion qui a pour seul but d'informer les représentants communaux sur le projet et sur l'importance économique de Beaulieu pour la région.

Suite des travaux

Après le 11 juin, les Municipalités recevront des informations complémentaires qui leur permettront de se prononcer, lors de l'Assemblée générale de la COREL du 3 septembre, sur le montant total et la clé de répartition financière proposés.

Si la décision de l'A.G. de septembre est positive, les communes recevront alors une proposition de préavis-type à présenter à leur Conseil. Les Municipalités disposeront alors des éléments nécessaires pour solliciter la détermination de leur Conseil communal dans les meilleurs délais. En cas de besoin, des séances d'information complémentaires pourraient être organisées.

Financement

Parallèlement aux démarches de la COREL, Beaulieu continue d'étayer son dossier, tant sur le fond (planification financière, modalités de constitution des nouvelles structures, etc.) qu'en ce qui concerne la recherche du solde du financement des fr. 80 millions. Il s'agit en effet de réunir aussi fr. 10 millions auprès des communes vaudoises hors COREL. A cette fin, les représentants de Beaulieu se sont adressés à l'Union des communes vaudoises et aux préfets notamment, pour solliciter leur entremise.

Le Conseil communal de Lausanne a accepté la participation communale de fr. 30 millions lors de sa séance du 12 mai. Ainsi le projet de mise en place des nouvelles structures de Beaulieu est d'ores et déjà au bénéfice des engagements des deux principaux pourvoyeurs de fonds : la Ville de Lausanne et l'Etat de Vaud pour fr. 30 millions chacun.

Il appartient maintenant à la COREL de prendre le relais de ces efforts en vue d'assurer une partie significative du solde du financement nécessaire. Ce n'est que si les communes de la COREL donnent un signe tangible quant à leur participation à ce projet, en y adhérant largement, que les autres communes vaudoises y seront à leur tour sensibles et accepteront également de lui apporter leur soutien.

Le Bureau de coordination encourage donc vivement tous les destinataires de cette lettre à prendre part massivement à la séance d'information organisée.

**VENEZ NOMBREUX A BEAULIEU LE 11 JUIN PROCHAIN A
18H00**